

**AFR/RC28/R7 :**

Le Comité régional,

Considérant la nécessité d'une action concertée et efficace de toutes les institutions qui s'intéressent à la santé en Afrique ;

Déplorant l'inefficacité dont a fait preuve le Secrétariat de l'OUA à Genève à deux reprises consécutives, au cours des réunions de l'OUA ayant précédé les Assemblées mondiales de la Santé de 1977 et 1978,

1. SE DECLARE déçu par la façon dont le Secrétariat de l'OUA à Genève s'est acquitté de sa tâche ;
2. PRIE instamment le Secrétariat de l'OUA à Genève de se montrer digne de l'attente des Etats Membres ;
3. PRIE le président en exercices du Groupe africain de l'OUA à l'Assemblée mondiale de la Santé de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que les rencontres se tiennent dans les meilleures conditions ;
4. RAPPELLE aux Etats Membres qu'ils doivent se concerter trois jours avant l'ouverture de l'Assemblée mondiale de la Santé et au Secrétariat de l'OUA à Genève qu'il doit jouer un rôle plus actif et prendre plus au sérieux sa mission ;
5. DEMANDE au Directeur régional de communiquer cette résolution au Secrétaire général de l'OUA à Addis-Abéba et au Président en exercice de l'OUA.

Septembre 1978, **28**, xvi